

PROCÈS-VERBAL

Réunion du Comité de direction
Club nautique de Longueuil inc.

Tenue le mardi 17 avril 2018 à 19 h 00 au chalet du Club

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion à 19 h 07 faite par le Commodore M. André Bilodeau
2. Appels des dirigeants : par M. Patric Meilleur Secrétaire

Commodore	André Bilodeau
Vice commodore :	Roch Francoeur
Secrétaire :	Patrick Meilleur
Trésorier :	Poste vacant lors de l'A.G.A.
Maître de port :	Benoit Goyer
Directeur des communications :	François Bergeron
Directeur de l'entretien :	Bill Gillis

MEMBRES PRÉSENTS :

Jean Duval
Raymond Lavoie
Jean Létourneau
Daniel Massicotte

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour par M. Patrick Meilleur
 1. Ouverture de la réunion;
 2. Appel des dirigeants;
 3. Lecture de l'ordre du jour;
 4. Correction et adoption du procès-verbal du 6 mars 2018;
 5. Lecture de la correspondance;
 6. Suivis des p.-v. antérieurs;
 - Cours de VHF
 - Pilote du Saint-Laurent
 - Escadrille de plaisance
 - Logiciel Anémone
 - Système d'alarme
-

7. Rapport des Officiers;
8. Affaires nouvelles;
 - 8.1 Proposition futurs membres
 - 8.2 Modification Règlement 15.2.1
9. Période de questions ou commentaires;
10. Prochaine réunion;
11. Levée de la réunion

MODIFICATIONS OU AJOUTS À L'ORDRE DU JOUR

Il n'y a pas d'ajouts au présent ordre du jour :

Proposé par : M. Patrick Meilleur
Appuyé par : M. Benoit Goyer
Adopté à l'unanimité

4. Corrections et adoption du p.-v. 6 mars 2018:

Pas de corrections apportées et le p.-v. est adopté et fut lu préalablement par les dirigeants.

Proposé par : M. Patrick Meilleur
Appuyé par : M. Benoit Goyer
Adopté à l'unanimité

5. Lecture de la correspondance :

Pas de correspondance pour le mois.

6. Suivis des p.-v. antérieurs :

Cours de VHF :

M. Martin Beauchesne est à contacter les 2 organismes pour les cours au Club. Des que les détails seront connus, le tout sera communiqué à tous via courriels. Il appert que le prix serait de 150.00 \$ pour ledit cours.

Chacun se donne mission de s'informer au cas que le coût serait moins dispendieux ailleurs.

Pilote du Saint-Laurent :

M. André Bilodeau explique qu'il n'a pas eu de retour à ce sujet. Selon une source les travaux au tunnel Louis-H seraient uniquement le week-end et seraient préparatoires.. **(À suivre)**

Logiciel Anémone :

M. Julien de Tilly lors de la dernière réunion de mars mentionnait qu'un montant de dépôt pour une option dont nous n'aurons pas besoin avait été fait au moment de l'achat du logiciel. Il soulignait qu'il était à négocier avec Rocksoft pour que ce montant soit imputé à la récente facture de mise à jour. À ce jour la compagnie a accepté et donc le tout est réglé.

SYSTÈME ALARME :

M. André Bilodeau et M. Goyer et Consuelo étaient présents au moment où le technicien ADT est venu. Tous les codes accès anciens furent enlevés et des codes temporaires furent enregistrés pour les nouveaux dirigeants. M. Bilodeau est maintenant celui qui a le code pour programmer et enlever des codes d'accès.

7. Rapport des Officiers :

Directeur de l'entretien : M. Bill Gillis

M. Gillis n'a pas de rapport pour le moment

Directeur des communications M. François Bergeron (Absent)

Maître de port M. Benoit Goyer (Pas de rapport écrit)

M. Goyer informe que la grue devrait arriver le vendredi 18 mai. Le coût de l'opération de mise à l'eau est de 120.00 \$ taxes incluses pour 7 minutes. Les minutes supplémentaires seront facturées à 5.00 \$ la minute comme les années précédentes. Les gens devront donc être prêts.

Ceci termine le rapport

Proposé par : M. Benoit Goyer

Appuyé par : M. Roch Francoeur

Adopté à l'unanimité

Secrétaire M. Patrick Meilleur (Pas de rapport écrit)

M. Meilleur informe que comme l'an dernier il verra à faire un tableau d'inscriptions pour former des équipes de bénévoles pour la mise à l'eau.

Il explique qu'il est très déçu du premier message expédié par le directeur général, qui a fait usage d'une phrase non habituelle lors des communications avec les gens du Club. Il souligne que nous ne sommes pas dans l'armée au Club et que cela ne doit pas être.

Proposé par : M. Patrick Meilleur
Appuyé par : M. Roch Francoeur
Adopté à l'unanimité

Trésorier : Poste vacant

M. André Bilodeau fait lecture d'un courriel reçu de la part de M. Patrice Gauvin. M. Gauvin fait part de sa décision d'accepter le poste de Trésorier vacant depuis la dernière A.G.A. M. Gauvin s'excuse de ne pouvoir être présent retenu par une obligation liée à son travail.

Résolution 2018-04-17 no. 1

IL est proposé d'accepter au poste de Trésorier M. Patrice Gauvin et ce pour un mandat de 2 ans.

Proposé par : M. Roch Francoeur
Appuyé par : M. Patrick Meilleur
Adopté à l'unanimité

Résolution 2018-04-17 no. 2

Il est proposé que les signataires du compte chèques du Club nautique soient M. André Bilodeau, Commodore et M. Patrice Gauvin le Trésorier, M. Roch Francoeur, Vice commodore qui agira comme 3^e signataire.

Proposé par : M. Patrick Meilleur
Appuyé par : M. Benoit Goyer
Adopté à l'unanimité

Vice commodore M. Roch Francoeur (*Rapport écrit mis au dossier de l'administration*)

Sa première démarche à ce nouveau poste fut de se mettre au diapason du fonctionnement interne.

- **Rencontre du Commodore.**

Prise de possession des clefs du club.

Prise de possession du courriel Vice Commodore.

Confirmation du mandat d'achat pour l'installation des stations de secours et sauvetages.

Divers.

Montage et démontage de la sonorisation pour la location de salle, surprise pour mon propre anniversaire! Merci particulier au Directeur des communications François Bergeron et tous ses complices.

Rencontre avec Leroy Sargent, ce dernier me souligne quelques inquiétudes et accepte que je puisse en faire part lors de la prochaine réunion du Comité de direction.

- **Acquisitions pour les futures stations de sauvetages :**

Achat de 5 bouées de sauvetages à l'Entrepôt Marine avec rabais de 10%, entreposé dans la chambre à fournaise.

Achat de 5 gaffes de 8 pieds à l'Entrepôt Marine avec rabais de 10%, entreposé dans la chambre à fournaise.

Commande de 5 sacs à lancer chez Marina Gosselin de 50 pieds et 7 millimètres de diamètre à moins de 50% du prix régulier. (à récupérer au magasin dès qu'une opportunité se présente)

Réception d'une soumission de Dallaire Médical pour planche dorsales longues et courroies, cet équipement est passablement dispendieux, il fait voir si on peut trouver un meilleur prix.

Il reste l'acquisition d'extincteurs et trousse de premiers soins à compléter. Il est aussi prévue de tester des systèmes de remonté sur les quais en collaboration avec le Maître de Port.

Ceci termine le rapport

Proposé par : M. Roch Francoeur

Appuyé par : Benoit Goyer

Adopté à l'unanimité

Commodore M. André Bilodeau

M. Bilodeau a fait une liste des travaux à faire en début de saison. M. Michel Pitcher notre employé a fait tous les travaux restés en suspend.

Ceci termine son rapport

Proposé par : M. André Bilodeau

Appuyé par : M. Benoit Goyer

Adopté à l'unanimité

8. Affaires nouvelles :

8.1 Demande A. G. Spéciale

M. Meilleur le Secrétaire mentionne que lors de l'A.G.A de mars, une demande d'A.G. Spéciale signée par 10 membres en règle lui fut remise en vertu de (**l'article 15.01 a**)des Statuts et Règlements. Il en fait lecture : Considérant le rapport du Maître de port lors de l'A.G.A du 18 mars 2018 et de la possibilité d'augmenter de façon significative les revenus du C.N.L.

Que la décision d'interdire la mise à l'eau des motomarines autre qu'aux membres du C.N.L. a été prise en A.G.A

En conséquence et conformément à l'article 15 des Statuts et Règlements du C.N.L., nous demandons une assemblée générale spéciale pour débattre de la possibilité de permettre la mise à l'eau des motomarines autre que pour les membres dans le cadre d'un encadrement strict.

La date de cette A.G. Spéciale est fixée au samedi 12 mai à 13 h 00 et cela ne devrait pas prendre plus d'une heure environ vu la nature de cette demande. Tous les membres recevront via courriels la convocation soit l'ordre du jour ainsi que la demande signée par les 10 membres.

8.2 Avis de motion

M. Benoit Goyer informe que c'est suite à son constat fait lors de l'été précédent que l'idée d'accepter dans la descente des motomarines. Il souligne qu'il en avait discuté lors de son rapport de Maître de port lors de l'A.G.A.

Les petites remorques à 1 essieu des motomarines prennent moins de place sur le terrain et rapportent 30.00 \$; Les grosses remorques à 1 essieu prennent plus de place et dans l'espace nous pourrions mettre 2 petites remorques qui rapporteraient 60.00 \$ ou plus selon le nombre

Il mentionne que nous perdons des revenus potentiels et que ces motomarines vont descendre dans la baie voisine. Ce serait un moyen d'augmenter nos revenus et de faire respecter les règlements concernant le bruit et les vagues dans les baies quand même. Si un usager ne respecte pas, il ne pourra revenir descendre au Club.

8.3 Résolution fournaise L.G. Poupart

Attendu l'urgence de la situation concernant la fournaise et le réservoir qui avait des fuites d'huile lors de la venue de la firme et qu'il fallait agir promptement.

Résolution 2018-04-17 no.3

Il est proposé d'entériner et d'accepter la facture de L.G. Poupart au montant de 5 616. 53 \$ pour la fournaise.

Proposé par : M. Roch Francoeur

Appuyé par : M. Bill Gillis

Adopté à l'unanimité

8.4 Contrat d'entretien paysager

M. Bilodeau fait part que les services d'entretien de la compagnie Progazon soit le déneigement aussi ne furent pas à la hauteur de nos attentes.

Il est envisagé d'entreprendre des démarches auprès d'une autre compagnie. M. Bilodeau informe que l'un de nos locataires a une compagnie qui pourrait s'acquitter des mêmes tâches.

Résolution 2018-04-17 no.4

Il est proposé d'entreprendre des démarches auprès de la compagnie Le Roi de la Rive appartenant à M. Stéphane Roy et ce pour l'entretien paysager et déneigement.

Proposé par : M. Bill Gillis

Appuyé par : M. Roch Francoeur

Adopté à l'unanimité

8.5 Remise container

M. Bilodeau explique que chez nos voisins à Sogerive, il y a un container servant à stocker du matériel et que ce serait pratique au Club. La raison serait de libérer l'Atelier du matériel roulant.

M. Bill Gillis est mandaté pour aviser le gérant de faire des démarches et soumissions de prix pour un tel achat. (**À suivre**)

8.6 Guérite bureau

M. André Bilodeau considère qu'éventuellement, un projet d'installation d'un cabanon ou autre près de l'entrée de la guérite serait souhaitable. Cela permettrait aux employés de voir arriver les clients et de facturer à l'entrée au lieu de revenir à la Capitainerie. Il souligne que des clients ont fait part qu'ils n'aimaient pas circuler sur le patio à travers nos gens installés sur le patio.

8.7 École de Voile

L'École de Voile désire faire l'acquisition d'un Mistral 16 et il faudrait aller le chercher et un boue derrière un véhicule est requise.

M. Jean Duval possède cette installation derrière son véhicule et se propose pour aider M. Raymond Lavoie pour aller chercher le petit voilier. M. Duval aura droit à 0.55 \$ du kilomètre pour son déplacement.

9. Période de questions et commentaires :

M. Daniel Massicotte apporte ce commentaire : De nos jours les gens n'aiment pas le mot Règlements et le plus utilisé actuellement est le mot Consignes.

10. Prochaine réunion

La prochaine réunion sera le mardi 8 mai à 19 h 00.

11. Levée de la réunion

Levée de la réunion est faite à par le Commodore à 20 h 50.

André Bilodeau, Commodore

Secrétaire Patrick Meilleur